



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Travaux de confortement et d'aménagement des berges de la Seine à ELBEUF (76)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

2 0 0 0 2 3 4 1 4 0 0 1 0 1

Type de société (SA, SCI...)

METROPOLE

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MAYER- ROSSIGNOL

Prénom(s)

Nicolas

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau. - consolidation ou protection des berges	Confortement des berges de la Seine à Elbeuf sur 842 ml Tronçon de base (n°1 à 7) = 752 ml + Tronçon complémentaire n°8 = 90 ml Projet soumis aux rubriques IOTA suivantes : 2.1.5.0 : Surface captée par le projet : 5975 m ² 3.1.4.0 : Linéaire du secteur de consolidation le plus grand : 140 ml

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la réalisation de travaux de confortement et d'aménagement des berges de la Seine sur la commune d'ELBEUF (76). Le projet s'étend sur un linéaire de 842 ml et la surface totale captée par le projet est de 5975 m².

Dans le cadre de ce projet, la zone de travaux est divisée en 8 secteurs qui feront l'objet de travaux plus ou moins important en fonction de l'état actuel de dégradation des ouvrages situés au niveau de la berge de la Seine. Il y aura 507 ml de réparations mineures (secteurs 2,3,5 et 6) et 295 ml de consolidation par palplanches (secteur 4 = 140 ml ; secteur 7 et 8 = 155 ml).

En complément, il est prévu le réaménagement paysager sur un linéaire d'environ 518 ml le long de la Seine (secteur 2 à 4). La surface des espaces verts du réaménagement paysager sera de 4243 m². La surface du réaménagement paysager sera de 1732 m² (1470 m² pour la voie verte et 262 m² d'aire de repos face à la Seine au droit de la mairie). Le linéaire de la piste cyclable sera de 485 ml.

4.2 Objectifs du projet

Les ouvrages existants se sont plus ou moins dégradés dans le temps sous l'action de diverses contraintes hydrauliques, ce qui réduit leurs fonctions de protection de la berge. Le niveau de dégradation de certains secteurs (ruine des ouvrages, affaissement de la berge) présente des risques accrus pour les riverains et promeneurs (chute de plain-pied, chute de hauteur, ensevelissement, noyade).

Dans ce contexte les objectifs du projet sont multiples :

- o Conserver et optimiser la fonctionnalité des ouvrages existants dans le temps
- o Restaurer la fonction protectrice des ouvrages pour faire face à l'érosion naturelle du fleuve et au batillage
- o Valoriser la présence de la Seine via l'aménagement d'une promenade en bord de Seine
- o Créer une liaison douce et attractive entre la Seine et le centre ville (via le parc de la mairie)
- o Favoriser l'implantation d'une biodiversité locale via des aménagements paysagers (espaces verts)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet dans son ensemble prévoit plusieurs types de travaux selon les secteurs :

Secteur 2, 3, 5 et 6 :

- o Retrait de la végétation
- o Reprise de maçonnerie
- o Protection des quais (défense d'accostage)
- o Réparation des fissures et comblement de vide

Secteur 4, 7 et 8 : Mise en place d'un rideau de palplanches :

- o Mise en fiche et fonçage des palplanches (côte variable en fonction des secteurs)
- o Terrassement (pente 2/1) et arasement d'une partie de la maçonnerie existante (en fonction des secteurs)
- o Mise en place de tirants sur le rideau de palplanches tous les 1.20 ml
- o Comblement du vide entre le rideau et la maçonnerie existante (remplissage du fond avec des graves et ensuite avec du remblai et compactage des matériaux entre temps)

En complément, sur les secteurs 1 à 4, les travaux d'aménagements paysagers comprendront :

- o L'aménagement de surface de "type parc urbain" (262 m²) avec ses lieux de détente et sa piste multimodale (1 470 m²)
- o L'aménagement paysager de la promenade en bord de Seine (espaces verts) et maintien des arbres existants

Le projet dans son ensemble respectera les normes et la réglementation en vigueur lors de la phase travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le projet nécessite :

- o Un contrôle des ouvrages (palplanches, berges, platelage, pièges à déchets...)
- o Une maintenance du mobilier urbain et des gardes-corps situé sur la promenade en bord de Seine
- o Une gestion écologique des espaces verts (aménagements paysagers)

En phase exploitation, les aménagements paysagers seront accessibles au public pour se balader et se détendre. Les ouvrages de confortement des berges assureront leur rôle de protection contre l'érosion naturelle et le batillage.

La gestion des eaux pluviales se fera au droit des aménagements paysagers, par infiltration dans les espaces verts.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à examen au cas par cas selon la rubrique 10 de l'annexe à l'article R-122-2 du code de l'environnement.

Le projet est soumis aux rubriques IOTA 2.1.5.0 et 3.1.4.0 au titre de la déclaration.

Le projet n'est pas soumis à la nomenclature ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire total du projet au niveau des berges de Seine (n°1 à 8)	842 ml
Linéaire des secteurs nécessitant des réparations mineures (n°2-3-5-6)	507 ml
Linéaire des secteurs nécessitant un empiètement du quai par palplanches	295 ml
Surface du réaménagement paysager	1732 m ²
Linéaire du réaménagement paysager	518 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Communes traversées :

ELBEUF (76)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la métropole a été approuvé le 13/02/2020 (dernière modification approuvée le 24/04/2024). Les Berges de Seine sont situées en espace public (pas de numéro parcelle)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Non concerné

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type II (ZNIEFF). ZNIEFF 2 : 230031154 LES ILES ET BERGES DE LA SEINE EN AMONT DE ROUEN Ci-dessous les sites classés les plus proches : ZNIEFF1 : 230030841 L'ILE DU NOYER : Distance avec le projet : 300 m ZNIEFF 2 : FR230009241 : ILES ET BERGES DE LA SEINE DANS L'EURE : Distance avec le projet : 300 m
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. Ci-dessous la zone couverte la plus proche : FR3800585 L'ILE DU NOYER Distance avec le projet : 300 m
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le territoire d'une commune littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans les périmètres de protection de plusieurs monuments historiques du centre ville d'Elbeuf. Le projet n'est pas situé dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation par la DREAL NORMANDIE. Il s'agit des zones découvertes à marée basse. Cependant, les travaux ne concerneront que le quai existant à restaurer. L'impact sur la zone découverte à marée basse est faible.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une commune couverte par le PPRi de la Vallée de la Seine - Boucle d'Elbeuf
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi : Approuvé le 17/04/2001
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site ou sur des sols pollués (selon base des données BASIAS & BASOL)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone de répartition des eaux (ZRE 03001 ALBIEN).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle. Le projet se trouve à environ 1000 m de l'aire d'alimentation et de captage de ECAMEAUX (superficie : 4343,10 ha)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site inscrit

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve à proximité des zones Natura 2000 suivantes : - FR2302006 ILES ET BERGES DE LA SEINE EN SEINE MARITIME Distance avec le projet = 1800 m en amont et aval - FR2302007 ILES ET BERGES DE LA SEINE DANS L'EURE Distance de 2600 m en amont du projet - FR2312003 TERRASSES ALLUVIALES DE LA SEINE Distance avec le projet = 4300 m en amont du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à proximité d'un site classé : Identifiant 76165 LA VALLEE DE LA SEINE - BOUCLE DE ROUMARE Distance avec le projet : 8000 m

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des prélèvements d'eau que ce soit en phase de travaux comme en phase d'exploitation
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'impact du projet sur le drainage ou la modification des masses d'eau souterraines est nul à négligeable.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements relatifs à la réalisation des ouvrages seront à l'origine d'utilisation de matériaux. Le réemploi de matériaux sera privilégié si leurs caractéristiques géotechniques le permettent. Les excédents seront évacués vers les filières autorisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera des remblais de bonne qualité. Les matériaux mis en œuvre seront issus de carrières ou de matériaux de recyclage sains.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera pas d'équipements d'alimentation en eaux potables ni d'assainissement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic écologique réalisé en septembre 2023 conclut sur l'absence d'espèces protégées au niveau des quais (cf. annexe 9). Le projet contribuera à la création d'un espace propice au développement de la biodiversité locale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les mesures en phase chantier permettront de réduire au minimum les potentielles gênes et impacts sur l'environnement. L'impact du projet sur les sites Natura 2000 est faible.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve en zone urbaine. Pour les secteurs 4, 7 et 8, la mise en place du rideau de palplanches se fera devant le quai actuel empiétant sur le profil en travers de la Seine de quelques centimètres sur une largeur actuelle comprise entre 140 m et 180 m. La consommation d'espaces naturels du projet sera minime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par des risques naturels : - Le projet se trouve dans une zone à risque d'inondation (cf. PPRI) - Le risque sismique est faible - Le risque retrait et gonflement des argiles est faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y aura du trafic d'engins de construction lors de la phase chantier.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par nature, le projet n'est pas source de bruit. Cependant, le projet est susceptible d'être source de bruit en phase travaux :
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Circulation d'engins de chantiers - Opérations de terrassement et de génie civil... - Les nuisances potentielles seront limitées (ampleur et temps)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les éventuelles vibrations seront exclusivement liées à la phase de chantier (terrassement, travaux de VRD et lors de la mise en place des palplanches par battage ou par vibro-fonçage)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné, il n'est pas prévu d'éclairage supplémentaire dans le cadre du projet.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des ruissellement d'eaux de pluies sur la piste multimodale qui seront infiltrés dans les espaces verts.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans les espaces verts et le surplus vers la Seine.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet produira des déchets non dangereux et des déchets inertes (excédents de matériaux) liés au chantier. Ces déchets seront produits de manière temporaire et gérés de manière adaptée et évacués vers les filières autorisées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit une intégration paysagère en bord de Seine. Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet améliorera le cadre de vie des usagers et riverains avec la création d'une promenade aménagée en bord de Seine. L'usage du sol reste inchangé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerné

Le projet ne se trouve pas dans une zone transfrontalière.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Un diagnostic écologique a été réalisé en septembre 2023 par SEGED. Les enjeux sont globalement faibles : la forte anthropisation des milieux ne permet pas l'installation d'une faune patrimoniale. Néanmoins, la présence d'une espèce protégée au niveau régional, le Jacobée des marais (*Jacobaea paludosa*), relève les enjeux écologiques à forts, particulièrement sur les vases exondées de la Seine, en pied de mur de soutènement. Il sera indispensable de s'assurer de l'absence d'impact sur cette espèce. De nombreuses espèces exotiques envahissantes de flore sont présentes sur les différents sites : il conviendra de prendre les mesures nécessaires pour limiter leur dispersion. Une espèce horticole est également présente : le Paulownia tomenteux (*Paulownia tomentosa*). Il conviendrait le procéder à l'arrachage de cet individu.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Compte tenu des enjeux de conservation mis en évidence par le diagnostic écologique réalisé par la SEGED, certaines contraintes seront à considérer lors des travaux de confortement de berges :

- o Adapter la période d'abattage des arbres (en dehors de la période de reproduction des oiseaux entre le 1er mars et le 31 août) ;
- o Réduire au maximum l'impact sur les vases exondées de la Seine (limiter l'emprise, le brassage, le curage...) ;
- o Protéger et/ou ne pas intervenir dans la zone de présence du Jacobée des marais ;
- o Mettre en place des mesures pour limiter la dispersion des espèces exotiques envahissantes (arrachage, traitement des déblais si besoin, balisage...).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet apporte de multiples bénéfices pour la commune et pour la Métropole. Sur le plan sécuritaire, grâce à la sécurisation des berges qui protégeront les infrastructures existantes (D938 et D921). Sur le plan patrimonial, le projet mettra en valeur le cadre naturel et architectural de la Seine. Sur le plan "attractivité", en créant des espaces publics de qualité afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le projet n'entraînera pas d'impact significatif. Une attention particulière sera portée sur la maîtrise de la végétation lors du chantier (protection de l'espèce protégée ; suppression des espèces exotiques envahissantes). Dans ce contexte, le projet ne nécessite pas, à notre avis, de mettre en œuvre une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe_8_20NNP015 - APD-Partie-3_Berges-Elbeuf	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe_9_Diag_Berges_seine_Elbeuf_SEGED_230914	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MOREAU

Prénom Cyrille

Qualité du signataire Vice-Président

A ROUEN

Fait le - 5 NOV. / 2024

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président,

Cyrille MOREAU

Signature du (des) demandeur(s)

